

Modalités du concours d'entrée en première année 2020

En raison de la pandémie de Covid-19, le concours d'entrée a été réorganisé en application de l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 permettant son organisation à distance et l'aménagement des épreuves, selon les modalités suivantes :

Inscription au concours :

La date d'inscription au concours d'entrée a été fixée au dimanche 23 août. Les inscriptions se font par un formulaire dématérialisé en ligne sur le site de l'ESADTPM : <http://www.esadtpm.fr/>

Déroulement des épreuves :

Les épreuves se dérouleront en **deux phases distinctes**.

La phase 1, du mardi 25 août au dimanche 6 septembre sera constituée de trois épreuves : une épreuve de création plastique, une épreuve de culture générale et une épreuve de langue étrangère. Ces épreuves seront réalisées au domicile du candidat, en tenant compte des conditions matérielles de production limitées pendant cette période de confinement, et en valorisant les outils techniques ou technologiques à disposition pour chacun des candidats. **Les jurys tiendront compte de ces conditions afin de s'assurer de l'égalité de traitement de chacun des candidats.**

Les sujets des épreuves vous seront envoyés par courriel le mardi 25 août. Vous devrez nous les renvoyer, au plus tard, le **6 septembre minuit**, à l'adresse suivante : concoursesadtpm@gmail.com

Le dossier devra impérativement être constitué des documents suivants :

- Le dossier de motivation pour intégrer l'école,
- Le portfolio comprenant des photos ou vidéos de travaux plastiques déjà réalisés, en version PDF ou jpg inférieur à 2Go, à transmettre par un lien Wetransfer. Les vidéos devront être consultables sur une plateforme (Youtube, Vimeo, etc.) à partir d'un ou plusieurs liens dans le PDF,
- Les réponses à l'épreuve de création plastique, en version PDF ou jpg inférieur à 2Go, à transmettre par un lien Wetransfer. Les vidéos devront être consultables sur une plateforme (Youtube, Vimeo, etc.) à partir d'un ou plusieurs liens dans le PDF,
- La rédaction de l'épreuve de culture générale, 2 à 3 pages en Times New Roman 12 pts ou équivalent. Pour les candidats ne disposant pas d'ordinateur, le texte peut être rédigé sur papier, photographié et transmis au format jpg,
- Les réponses à l'épreuve de langue au choix : anglais ou français langue étrangère.

Les candidatures seront examinées par des jurys constitués de deux enseignants entre le 8 et le 11 septembre.

La phase 2 sera consacrée à un échange dématérialisé avec les jurys. Les candidats recevront un message mail comportant quatre questions formulées par le jury afin d'aider à comprendre le dossier ou à préciser certaines informations. Les candidats auront 24h pour y répondre par retour de mail par le biais d'une vidéo enregistrée répondant aux questions posées. Nous les remercions de bien vouloir préciser en début de vidéo leur nom, prénom, date et lieu de naissance afin que leur identité puisse être vérifiée. Ces échanges se dérouleront du 14 au 17



septembre.

Pour toute difficulté liée aux moyens de communication, nous remercions les candidats de le faire savoir à l'interlocuteur initial du secrétariat pédagogique.

La liste des candidats admis sera publiée le lundi 21 septembre.

Les candidatures seront notées sur la base de quatre critères, chacun valant 5 points maximum. Ces critères sont transversaux au dossier de motivation, à la vidéo de réponse aux questions des jurys, aux travaux plastiques et aux épreuves écrites, et seront notés par les jurys d'enseignants.

Ces critères sont définis ainsi :

- Les motivations à intégrer une école d'art : l'engagement dans une ou des pratiques artistiques, la qualité du projet personnel, la capacité d'adaptation à l'enseignement supérieur artistique,
- L'ouverture d'esprit et la curiosité : les visites d'expositions réalisées, les références artistiques, l'intérêt pour la création contemporaine, la capacité d'écoute, et la singularité de la personnalité,
- L'intérêt du dossier artistique : les expérimentations conduites, les réalisations, la diversité des médiums, l'intérêt des propositions,
- La capacité à s'exprimer : le respect des sujets proposés, l'orthographe et la syntaxe, la structure de la pensée, la capacité à énoncer des idées claires.

Modalités des commissions d'admission aux 1^{er} et 2^e cycles pour l'année universitaire 2020-2021

En raison de la pandémie de Covid-19, les commissions d'admission ont été réorganisées en application de l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 selon les modalités suivantes :

Inscription aux commissions :

La date d'inscription aux commissions a été fixée au dimanche 23 août. Les inscriptions se font par un formulaire dématérialisé en ligne sur le site de l'ESADTPM : <http://www.esadtpm.fr/>

Déroulement des commissions :

Trois commissions seront organisées, une pour l'entrée en cours de 1^{er} cycle Art, une pour l'entrée en cours de 1^{er} cycle Design, et une pour l'entrée en 2^e cycle Art.

Tous les candidats inscrits au 23 août 2020 minuit devront faire parvenir **le 6 septembre à minuit** au plus tard leur dossier à l'adresse suivante : commissionesadtpm@gmail.com

Pour le 1^{er} cycle, le dossier devra impérativement être constitué des documents suivants :

- Une lettre motivation de 2 pages maximum,
- Un portfolio du travail personnel, en version PDF inférieur à 2Go, à transmettre par un lien Wetransfer. Les vidéos devront être consultables sur une plateforme (Youtube, Vimeo, etc.) à partir d'un ou plusieurs liens dans le PDF,
- Le dossier pédagogique du candidat comportant les enseignements détaillés suivis ainsi que les crédits obtenus.

Les candidatures seront examinées par des jurys constitués de deux enseignants entre le 8 et le 11 septembre.

Un entretien en visio-conférence sera organisé entre le 14 et le 17 septembre afin d'aider à comprendre la candidature ou à préciser certaines informations.

Pour le 2^e cycle, le dossier devra impérativement être constitué des documents suivants :

- Une lettre de motivation de 2 à 3 pages explicitant le projet du candidat pour le 2^e cycle ainsi que ses axes de recherche,
- Un portfolio du travail personnel, en version PDF inférieur à 2Go, à transmettre par un lien Wetransfer. Les vidéos devront être consultables sur une plateforme (Youtube, Vimeo, etc.) à partir d'un ou plusieurs liens dans le PDF.



Directeur
Jean-Marc Avrilla

168 Boulevard Commandant Nicolas
83 000 Toulon

Téléphone : 04 94 62 01 48
www.esadtpm.fr

Les candidatures seront examinées par un jury constitué de trois enseignants entre le 8 et le 11 septembre. **Un entretien en visio-conférence sera organisé entre le 14 et le 17 septembre** afin d'aider à comprendre la candidature ou à préciser certaines informations. La prise de rendez-vous de ces entretiens sera organisée par le secrétariat pédagogique.

La liste des candidats admis sera publiée le lundi 21 septembre.